

**ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE
L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020



Boyer & Boyer CPA

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'
Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.


Boyer & Boyer, CPA
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 24 avril 2021

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Page 6

	2020	2019
Revenus		
Cotisations	392 537 \$	343 680 \$
Examens	41 724	137 035
Application	10 105	18 504
Évènements et activités	10 048	15 671
Promotion et publicité	4 618	9 715
Produits de vente	2 973	4 679
Autres revenus	2 320	4 066
Dons	964	908
	465 289	534 258
Charges administratives		
Salaires et avantages sociaux	173 571	258 780
Opérations	72 824	120 012
Honoraires professionnels	51 419	47 167
Technologies de l'information	18 523	33 669
Intérêts, pénalités et arrérage sur TVH	17 711	-
Frais d'examens	14 804	99 014
Amortissement - actifs corporels	2 610	3 177
Amortissement - actifs incorporels	2 140	3 160
Divers	1 208	783
Frais de déplacement	771	17 157
Publicité & promotion	678	2 890
	356 259	585 809
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	109 030 \$	(51 551) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Page 7

	2020		2019	
	Affectation d'origine interne	Programme de bourses et de prix	Non affecté	Total
Solde au début	11 078 \$	3 753 \$	(121 017) \$	(54 737) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	109 030	(51 551)
Intérêts gagnés	-	-	-	102
Solde à la fin	11 078 \$	3 753 \$	(11 987) \$	2 844 \$ (106 186) \$

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

Page 8

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	211 914 \$	164 018 \$
Investissements à court terme (note 3)	60 583	10 397
Débiteurs	1 780	9 807
Frais payés d'avance	30 991	26 433
	305 268	210 655
Immobilisations corporelles (note 4)	3 398	5 186
Actifs incorporels (note 5)	7 585	9 725
	316 251 \$	225 566 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	18 567 \$	80 854 \$
Revenus reportés (note 7)	254 840	250 898
	273 407	331 752
Dette à long terme (note 8)	40 000	-
	313 407	331 752
Actifs nets (négatifs)		
Affectation d'origine interne	11 078	11 078
Programme de bourses et de prix	3 753	3 753
Non affecté	(11 987)	(121 017)
	2 844	(106 186)
	316 251 \$	225 566 \$

Pour le conseil d'administration,

 Denis Couillard, Président


Pasquale Capo (Apr 21, 2021 14:38 EDT) Pasquale Capo, Trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Page 9

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	109 030 \$	(51 451) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 610	3 177
Amortissement des actifs incorporels	2 140	3 160
	113 780	(45 114)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	8 027	17 770
Frais payés d'avance	(4 558)	13 902
Créditeurs et frais courus	(62 287)	17 644
Revenus reportés	3 942	12 543
	58 904	16 745
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(82)	(10 330)
Acquisition d'actifs incorporels	(822)	-
	(904)	(10 330)
Activité de financement		
Emprunts à long terme	40 000	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	98 000	6 415
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	164 085	157 670
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	262 085 \$	164 085 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	211 914 \$	164 018 \$
Fonds de marché monétaire	50 171	67
	262 085 \$	164 085 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

L'Association des traducteurs et interprète de l'Ontario (l'association) est une association sans but lucratif qui favorise par le biais de critères normalisés à l'échelle du Canada, l'atteinte d'un niveau supérieur de compétence dans les domaines de l'interprétation de conférence, de l'interprétation judiciaire, de la traduction et de la terminologie. L'association est constituée sans capital-actions en vertu des lettres patentes de l'Ontario, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Fonds non affectés

Le fonds non affectés présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration de l'association.

Affectation d'origine interne de l'actif net

Le Conseil d'administration a restreint l'utilisation des fonds pour l'acquisition d'immobilisations et l'établissement d'une réserve pour fins d'opérations. Ces montants, grevés d'une affectation interne, ne sont pas disponibles à d'autres fins sans l'autorisation du Conseil d'administration

Programme de bourses et de prix

Le programme recueille des dons afin de soutenir des individus qui excellent dans leur domaine d'étude en interprétation et en traduction dans des établissements d'éducation accrédités.

Constatations des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

a) Cotisations

Les cotisations sont constatés à titre de produits dans l'année où ils sont exigibles.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatations des produits (suite)

b) Congrès, services aux membres et autres, développement professionnel, commandites et relations publiques.

Ces produits sont constatés dans l'exercice financier dans lequel ils sont rendus.

c) Intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés et enregistrés au fonds pour l'acquisition d'immobilisations et la réserve pour fins d'opérations.

d) Revenus divers

Les revenus divers sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile des actifs incorporels en utilisant la méthode linéaire pour le système de gestion de base de données sur une période de dix ans et pour les frais corporatifs sur une période de cinq ans.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables ainsi que sur l'estimation des frais courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas 90 jours à partir de la date d'acquisition..

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des fonds de marché monétaire et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

3. Investissements à court terme

	2020	2019
Dépôt à terme échéant en juillet 2021	10 412 \$	10 330 \$
Fonds de marché monétaire	50 171	67
	60 583 \$	10 397 \$

Du montant total des investissements, la somme de 3 753\$ a été attribuée au programme de bourses et de prix et 11 078\$ au fonds d'affection d'origine interne.

4. Immobilisations corporelles

		2020		2019
		Amortissement		
	Coût	nt cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	6 004 \$	6 004 \$	- \$	- \$
Matériel informatique	18 082	14 684	3 398	5 186
	24 086 \$	20 688 \$	3 398 \$	5 186 \$

5. Actifs incorporels

	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Système de gestion de bases de données	5 020 \$	6 020 \$
Frais corporatifs	2 565	3 705
	7 585 \$	9 725 \$

6. Créditeurs et frais courus

	2020	2019
Créditeurs et frais courus	11 206 \$	79 827 \$
Taxe de ventes à payer	7 361	1 027
	18 567 \$	80 854 \$

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges d'examen et de services aux membres lors du prochain exercice.

8. Dette à long terme

	2020	2019
Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes (CUEC)	40 000 \$	- \$

En 2020, l'Association a reçu 40 000\$ du Compte d'Urgence pour le Entreprises Canadiennes (CUEC) offert par le gouvernement du Canada. Ce programme, qui est garanti par le gouvernement du Canada, a pour objectif d'aider les entreprises à relever les défis économiques liés à la COVID-19. Il permet d'accorder des prêts jusqu'à 60 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. La portion impayée est alors convertie en prêt à terme sur une période de 3 ans à un taux annuel de 5%. Si le solde est repayé au complet par le 31 décembre 2022, il en résultera en une radiation du prêt allant jusqu'à 25% sur un prêt de 40 000\$ soit un somme de 10 000\$.

9. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 31 décembre 2020 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes clients.

Pour les autres créances, l'association évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

10. Engagements

L'engagement pris par l'association en vertu d'un bail se terminant le 30 novembre 2021 totalise 25 455 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2021

25 455 \$

11. Rapprochement TVH

L'association a effectué un rapprochement du solde de la TVH à recevoir pour la fin des années 2015 à 2020 résultant d'une compensation du montant à recevoir de 17 711\$. Ce solde représente les arriérés, les intérêts et les pénalités et plusieurs réévaluations de l'ARC au cours de la période mentionnée. Ce solde ne concerne pas le fonctionnement de l'année 2020 mais le résultat de l'appariement des comptes de TVH de l'association avec les comptes de l'ARC au 31 décembre 2020. La situation de l'association en matière de TVH auprès de l'ARC est maintenant à jour.

12. Événements subséquents

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction suit de près l'évolution et a préparé le budget à la baisse et s'attend à une révision en fonction des flux de trésorerie. De plus, l'Association a déjà appliqué aux divers programmes de soutien aux entreprises offerts par le gouvernement fédéral et suit de très près les nouvelles aides qui pourront être mises en place.

L'incidence globale de ces événements sur l'Association et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.